

Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat Entreprendre en territoire rural

FORMATION DIPLÔMANTE
ET RÉMUNÉRÉE

Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de répondre aux attentes des entreprises et des acteurs institutionnels en matière de dynamisation des petites entreprises et des territoires. La licence ETR forme des gestionnaires aux compétences pluridisciplinaires aptes à faire vivre et développer, créer voire reprendre une petite entreprise. Ils sont ainsi formés à maîtriser l'environnement de l'entreprise particulièrement en territoire rural, à utiliser efficacement les outils de gestion quantitative, à définir une offre commerciale pertinente, à bâtir un plan d'action commerciale, à maîtriser et savoir utiliser les outils actuels de communication... En bref, à concevoir et gérer une grande diversité de projets en lien avec le contexte rural.

Diplôme préparé :	Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat : Entreprise en Territoire Rural Entreprendre en territoire rural - niveau II / Bac+3	
Lieu de formation :	Université Clermont Auvergne – IUT d'Allier – Site de Moulins – 28 rue des Geais - 03000 Moulins http://iut-allier.uca.fr Responsable formation : Christine ROUSSAT – 04 70 46 86 15 Secrétariat pédagogique – Isabelle MOULIN – 04 70 35 13 06 Alternance : Sarah LACHARME/Evelyne MIOULANE - 04 70 02 20 29 / 04 70 02 20 10 – pole-entreprise.iut-allier@uca.fr	
Modalités d'inscription :	Recrutement sur dossier et entretien de motivation. Candidatures sur le portail http://iut-allier.uca.fr de mars à mai.	
Durée	1 an	
Rythme :	Alternance Université / Entreprise : 2 à 3 semaines en entreprise / 2 semaines à l'IUT selon un calendrier préétabli. 500 h de formation dont 30 d'heures d'évaluation et 22 heures d'accompagnement soit 20 semaines de formations à l'IUT, 32 semaines d'application en entreprise.	
Partenariat :	Lycée agricole du Bourbonnais (Moulins Neuvy - 03) - Lycée agricole de Brioude Bonnefont (43)	
Profil des candidats :	Titulaires d'un diplôme Bac+2 : - BTS de l'enseignement supérieur agricole ; - DUT ou BTS polyvalents du secteur tertiaire ; - DUT ou BTS scientifiques ; - L2 compatibles avec les attendus de la formation ou validation des acquis de l'expérience. Plus qu'un diplôme Bac+2 spécifique, les candidats doivent être animés d'une réelle volonté de gérer des projets et/ou des TPE/PME au cœur des territoires.	
Débouchés :	Gestionnaires, créateurs, voire repreneurs de petites entreprises en milieu rural. Conseils en entreprises ou de groupements, conseillers polyvalents auprès des TPE. Agents de développement, chargés d'études ou de mission au service de structures consulaires ou de collectivités territoriales. Chefs d'entreprise agricole...	
Contenu de la formation :	<p>UE 1 – Environnement de l'entreprise 72 h Statut juridique et droit du travail ; Régime fiscal et transmission d'entreprise ; Politiques territoriales (examen de projets réels, visites d'entreprises).</p> <p>UE 2 – Gestion l'entreprise 78 h Documents de synthèse de la comptabilité ; Analyse financière ; Coûts et Budgets.</p> <p>UE 3 – Développement de l'entreprise 78 h Analyse concurrentielle et différenciation de l'offre ; Plan d'action commerciale ; Gestion de projets ; Communication commerciale.</p> <p>UE 4 – Langages et communication 100 h Anglais ; Maîtrise de l'outil informatique ; Communication ; Design du projet personnel</p> <p>UE 5 – Professionnalisation 1 : Projet tuteuré en territoire rural</p> <p>UE 6 – Approfondissements spécifiques 48 h Applications juridiques à la TPE ou l'entreprise agricole Régimes fiscaux spécifiques ; Politiques Territoriales et Gestion Publique ; Développement de la TPE ; Création d'Entreprise.</p> <p>UE 7 – Projets en Territoire Rural 72 h Méthodologie de projets, Logiciel de gestion de projet ; Communication commerciale ; Gestion de la Relation Client.</p> <p>UE8 – Formation en entreprise</p>	